

DEC212095DR07

Décision portant constitution du comité de gestion du restaurant CNRS de la délégation régionale Rhône Auvergne

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu la circulaire n° 020002DRH du 17 décembre 2002 portant sur les modalités de mise en œuvre au CNRS des nouvelles règles administratives, fiscales, budgétaires et comptables applicables aux restaurants administratifs et inter administratifs ;

Vu la circulaire n° 020003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités paritaires de gestion créés auprès des restaurants propres du CNRS ;

Vu la décision n° 000029DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration au CNRS modifiée par la décision n°DEC121283DRH du 11 avril 2012 ;

Vu la décision n°DEC202316DAJ du 22 décembre 2020 nommant M. Laurent Barbieri, Délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 1^{er} mars 2021 ;

Vu la note référencée DRH/SDS/IK/MC-2011-1 du 31 janvier 2011 sur l'organisation de la restauration sociale au CNRS ;

DECIDE :

Article 1er

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaires

Mme Patricia Landais (MOY700)

M. Mathieu Montibert (MOY700)

- En tant que suppléantes

Mme Elodie Philibert (MOY700)

Mme Noëlla Rocha (MOY700)

Article 2

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Stéphanie Probel
- En tant que suppléante : Mme Sylvie Malaure

Article 3

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'UMR 5256 IrceLyon au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Marie-Laure Venditti



Article 4

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'UMR5280 Institut des Sciences Analytiques au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Evelyne Legros
- En tant que suppléante : Mme Valérie Fromentèze

Article 5

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers d'INRAE au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : Mme Leslie Gauthier

Article 6

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de l'Université Lyon 1 au comité de gestion du restaurant :

- En tant que titulaire : M. Henry Chermette

Article 7

Le mandat des membres titulaires et suppléants est fixé à trois ans.

Article 8

Cette décision, diffusée au bulletin officiel du CNRS, sera portée à la connaissance des usagers du restaurant par voie d'affichage.

Fait à Villeurbanne, le 7 juin 2021

Le délégué régional

Laurent Barbieri

